



Beloeil

Forgée pour innover

Document de la séance extraordinaire du conseil du 6 juillet 2020

Préparé par la Direction des affaires
juridiques le 3 juillet 2020

À noter que l'ordre du jour et les extraits du procès-verbal ne sont que des projets et que des changements peuvent survenir lors de l'assemblée, tels qu'ajout ou retrait de sujets ou modification de texte.



AVIS DE CONVOCATION
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
LE LUNDI 6 JUILLET 2020 – 19 HEURES

Madame la mairesse Diane Lavoie
Madame la conseillère Louise Allie, district 1
Madame la conseillère Renée Trudel, district 2
Madame la conseillère Odette Martin, district 3
Monsieur le conseiller Luc Cossette, district 4
Monsieur le conseiller Guy Bédard, district 5
Monsieur le conseiller Pierre Verret, district 6
Monsieur le conseiller Réginald Gagnon, district 7
Monsieur le conseiller Jean-Yves Labadie, district 8

AVIS SPÉCIAL vous est donné par le soussigné, greffier adjoint de la Ville de Beloeil, qu'une séance extraordinaire du conseil de la Ville de Beloeil est, par la présente, convoquée par Madame la mairesse, pour être tenue par visioconférence, le lundi 6 juillet 2020, à 19 h, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, à savoir :

ORDRE DU JOUR

OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2.

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES

3. Entente relative à l'utilisation des quais flottants aux fins de la promotion des entreprises locales
– approbation – autorisation de signature

VARIA

4.

PÉRIODE DE QUESTIONS

5.

CLÔTURE DE LA SÉANCE

6.


ALEXANDRE DOUCET-MCDONALD, avocat
Greffier adjoint

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

LE LUNDI 6 JUILLET 2020- 19 HEURES

PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Beloeil, tenue le 6 juillet 2020 à 19 h, par visioconférence, siégeant sous la présidence de la mairesse, madame Diane Lavoie, formant ainsi quorum.

Avis spécial de la présente séance extraordinaire a dûment été signifié le 3 juillet 2020, en conformité avec les prescriptions de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19).

Sont présents :

Madame Diane Lavoie, mairesse
Madame la conseillère Louise Allie, district 1
Madame la conseillère Renée Trudel, district 2
Madame la conseillère Odette Martin, district 3
Monsieur le conseiller Luc Cossette, district 4
Monsieur le conseiller Guy Bédard, district 5
Monsieur le conseiller Pierre Verret, district 6
Monsieur le conseiller Réginald Gagnon, district 7
Monsieur le conseiller Jean-Yves Labadie, district 8

Sont également présentes :

Madame Martine Vallières, directrice générale
Madame Marilyne Tremblay, greffière

Sont absents :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

À ;

Madame la mairesse ouvre la séance.

2019-07-283

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par ;
APPUYÉ par ;

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2019-07-284

3. ENTENTE RELATIVE À L'UTILISATION DES QUAIS FLOTTANTS AUX FINS DE LA PROMOTION DES ENTREPRISES LOCALES – APPROBATION – AUTORISATION DE SIGNATURE

CONSIDÉRANT que les activités économiques reprennent de manière graduelle dans la province de Québec suite au confinement causé par la pandémie de la COVID-19;

CONSIDÉRANT que les entreprises locales sont grandement affectées par les mesures de santé publique;

CONSIDÉRANT que la Ville de Beloeil reconnaît l'importance de soutenir les entreprises locales par différentes initiatives afin de traverser le ralentissement économique;

CONSIDÉRANT l'intérêt de Vision Vallée inc. à promouvoir ces entreprises par différents outils de promotions lors de la période estivale;

CONSIDÉRANT qu'une entente a été préparée à cet effet;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par ;
APPUYÉ par ;

D'approuver l'Entente relative à l'utilisation des quais flottants aux fins de la promotion des entreprises locales à intervenir entre la Ville de Beloeil et Vision Vallée inc. et d'autoriser la mairesse ou le maire suppléant et la greffière ou le greffier adjoint à signer tout document à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

4. VARIA

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les membres du conseil répondent aux questions des citoyens, conformément à la loi.

2019-07-285

6. CLÔTURE DE LA SÉANCE

À ;

IL EST PROPOSÉ par ;
APPUYÉ par ;

Que la séance soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Fait à Beloeil, ce 6 juillet 2020.

DIANE LAVOIE, mairesse
Présidente d'assemblée

MARILYNE TREMBLAY, avocate
Greffière

J'atteste que le 7 juillet 2020, la greffière de la Ville m'a présenté le procès-verbal de la séance extraordinaire du 6 juillet 2020 et que j'en approuve le contenu.

Signé à Beloeil, ce _____

DIANE LAVOIE, mairesse

Ce procès-verbal a été approuvé à la séance ordinaire du conseil de cette ville le 13 juillet 2020.

DIANE LAVOIE, mairesse
Présidente d'assemblée

MARILYNE TREMBLAY, greffière